



Sensibilisation des entreprises au risque routier

Robert Leblanc, Président Directeur Général d'Aon France

« La société doit être gérée dans son intérêt propre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. »

Rapport Notat Sénard



Les entreprises attendues sur l'éducation



Les collaborateurs : une ressource rare et précieuse



Les accidents de la route, un coût pour les employeurs :

- dans leurs assurances flottes automobiles
- dans leurs assurances de responsabilité / « faute inexcusable »
- dans leurs complémentaires santé prévoyance



La sinistralité des collaborateurs : des marges de progression spécifiques



Notre apport de courtier :

- préserver les actifs de l'entreprise
- limiter le coût des assurances



Cost
Control

Notre apport de courtier :

- reporting détaillé
- actions de sensibilisation
- organisation de formations
- suggestions



Un sujet transversal :

- Risk Management
- Ressources Humaines
- Moyens Généraux

